



Bien vivre au Cheylard

#ARDÈCHE





ÉDITORIAL

Du Dr Jacques Chabal
Maire du Cheylard
Président du CCAS

L'équipe du CCAS, attentive aux nombreuses demandes des anciens comme des nouveaux habitants du Cheylard, est heureuse de vous offrir ce guide pratique.

Vous-même, vos proches, avez toujours besoin de renseignements sur de très nombreux sujets : permanences et adresses utiles, aides médicales et sociales, diverses et parfois complexes, sans oublier, pour sortir de votre quotidien, les loisirs (sports, culture).

Cette brochure se veut utile pour vous permettre de garder à portée de main les informations nécessaires.

La ville du Cheylard vous propose de très nombreuses possibilités d'animations physiques et intellectuelles. Profitez de tous ces moments qui associent toujours convivialité et partage, dans notre belle nature. S'installer dans notre ville, c'est tout un art de vivre ! L'accueil est chaleureux, ses commerces diversifiés, ses entreprises à la pointe de la technologie ; ses nombreuses associations font du Cheylard une ville où il fait bon vivre, et partager... une situation géographique, un climat tempéré, tous les atouts nécessaires pour un plein épanouissement et un quotidien agréable.

Bien cordialement.
Avec la sympathie des membres du CCAS.

DIRECTEUR PUBLICATION
Jacques CHABAL

RÉDACTION
Centre Communal d'Action
Sociale du Cheylard

PHOTOS
Services municipaux et photos
communiquées, CCVE

GRAPHISME ET IMPRESSION
Impressions Modernes
07500 Guilherand-Granges

DÉPÔT LÉGAL
novembre 2017

MAIRIE
Place de l'Hôtel de Ville
BP 60 - 07 160 Le Cheylard.
Tél. 04 75 29 07 10
accueil@ville-lecheylard.fr





« Un guide pratique pour que vous trouviez rapidement le renseignement nécessaire, le numéro de téléphone indispensable à la vie quotidienne dans notre chef-lieu de canton. »

« Le Cheylard, l'innovation dans un écrin de verdure. »

« Le Cheylard est une cité rayonnante puisant son énergie dans l'activité économique et industrielle. »

« Le Cheylard se doit aussi d'accueillir dignement les nouveaux arrivants et donner à la population toute entière la possibilité d'avoir accès aux services mais aussi de pouvoir se divertir. Ce guide de bienvenue vous aidera, nous l'espérons dans vos démarches et recherches. »

Informations sur la vie municipale et Val'Eyrieux:

- Bulletin municipal et journal de la Communauté de communes Val'Eyrieux (semestriel)
- Compte rendus de la dernière séance publique du conseil municipal et du conseil communautaire, à votre disposition au secrétariat de la mairie.
- www.ville-lecheylard.fr
- www.valeyrieux.fr

Mairie du Cheylard:

- Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.
- Tél.: 04 75 29 07 10
- Fax: 04 75 29 12 00
- Permanence de Monsieur le Maire, le jeudi sur rendez-vous.
- Permanence des adjoints, sur rendez-vous.

SOMMAIRE

5

Être bien informé, où s'adresser ?

- Hôtel de Ville
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Val'Eyrieux (CIAS)
- Les services sociaux
- Maison des services au public (MSAP)
- Les différentes permanences
- Les bailleurs sociaux
- Les mesures de protection juridique
- Les numéros utiles

11

S'investir, se divertir, se détendre

- Les activités culturelles et sportives, les associations
- Cohabitions au Cheylard, le logement solidaire

12

Prendre soin de sa santé

- Centre Hospitalier Fernand Lafont
- Hospitalisation À Domicile (HAD)
- Le soin à domicile
- Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
- Les cabinets médicaux et paramédicaux

14

Bien vieillir au Cheylard

- Les aides financières
- Bien vivre chez soi
- Se déplacer
- Bien adapter son logement
- Vivre en établissement
- Animations et divertissements

ÊTRE BIEN INFORMÉ

Hôtel de Ville

La commune est une collectivité territoriale qui a pour principale compétence d'organiser la vie de la cité. Ses attributions sont multiples :

- démarches administratives générales (état civil, carte d'identité et passeport, déclaration obligatoire, liste électorale, PACS...);
- école élémentaire (maternelle et primaire);
- entretien et développement de la ville, urbanisme, voirie;
- rayonnement de la ville et activités sportives, culturelles, animations;
- réglementation et ordre public (police municipale, convention avec la gendarmerie nationale);
- aides sociales (CCAS).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

MAIRIE DU CHEYLARD

Rattaché à la commune, le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social, facilitant la vie quotidienne des administrés (aide aux démarches administratives, aide sociale, aide facultative).

Service de proximité, il est l'institution locale de l'action sociale et développe différentes activités :

- aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants (Pass loisirs, Pass scientifique, convention CCAS/Écoles/Arche des Métiers), aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion;



Le CCAS s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population : enfants, familles, seniors; mais également aux personnes les plus fragiles.

Les aides se font en lien avec les services sociaux et toujours dans la plus grande discrétion et le respect des personnes.



- secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires;
- participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, travail en lien très étroit avec le centre médico-social du secteur et le CIAS Val'Eyrieux.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Val'Eyrieux (CIAS)

MAISON DE SANTÉ
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Besoin d'une information...

À travers sa mission d'observation sociale, le CIAS a une **vision des besoins sociaux** de l'ensemble du **territoire de Val'Eyrieux**.

C'est un **lieu ressource pour tous** (habitants, élus, professionnels des secteurs sanitaire et social, associations...) et sur toutes les thématiques de l'action sociale touchant aux aspects de votre vie quotidienne : les aides sociales (légales et facultatives), la santé, le logement, le bien grandir, le bien vieillir, l'animation de la vie sociale intercommunale...

Les services sociaux

9 RUE DE LA PIZE

Les centres médico-sociaux sont chargés des **missions sociales et médico-sociales du Conseil Départemental** sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Ils ont pour mission de recevoir toute personne rencontrant une difficulté personnelle, familiale ou sociale ou désirant bénéficier d'une information ou d'un suivi médico-social. C'est une équipe de professionnels (assistantes sociales, éducateurs, puériculteurs...) qui propose des entretiens, un accompagnement à domicile, afin de trouver les réponses les plus adaptées.

Les différentes permanences

Dans les locaux du centre médico-social :

- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie);
- CARSAT sociale et retraite (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail);
- MSA (Mutualité Sociale Agricole);
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales);
- FNATH (Fédération Nationale des Accidents du Travail et Handicapé);
- CMPP (Centre Médico psycho-pédagogique);
- SESSAD (Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile);
- Santé au travail...

Dans les locaux de la mairie du Cheylard :

- permanence d'un conciliateur de justice;
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement);
- SOLIHA (mouvement pour l'amélioration de l'habitat);
- EOVI MCD mutuelle;
- ASYBE;
- Pôle emploi (ancienne gare, sur RDV au 39 49);
- ...

Liste complète disponible au secrétariat de Mairie.



Maison des services au public (MSAP)

LOCAUX DE LA POSTE, RUE DU TEMPLE

Les MSAP délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, elles articulent présence humaine et outils numériques. Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, offrent aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...



Les bailleurs sociaux

Pour toute demande, un dossier unique est à retirer en mairie.

Organisme	Adresse postale	BP	CP	Commune	Téléphone
ADIS SA HLM	26 allée de la Guinguette	BP 63	07205	AUBENAS CEDEX	04 75 87 81 30
Foyer Vellave	71 faubourg Saint-Jean	BP 130	43004	LE PUY-EN-VELAY CEDEX	04 71 58 48 43
Habitat Dauphinois	10 bd. de la République		07100	ANNONAY	04 75 33 82 82
Ardèche Habitat	7 bis, rue de la Recluse	BP 126	07001	PRIVAS CEDEX	04 75 64 63 09

Les mesures de protection juridique

SERVICES SOCIAUX ET MÉDECINS TRAITANTS

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...) par laquelle une autre personne l'aide à protéger ses intérêts.

La protection doit être la moins contraignante possible, et être en priorité exercée par la famille. Elle distingue aussi les cas où la personne jouit encore de ses facultés mais est en grande difficulté sociale.

- Sauvegarde de justice
- Habilitation judiciaire aux fins de représentation du conjoint
- Habilitation familiale
- Curatelle
- Tutelle d'une personne majeure
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) ou Judiciaire (MAJ)
- Mandat de protection future
- Caravane des droits (TGI de Privas)



Les numéros utiles

MAIRIE LE CHEYLARD

04 75 29 07 10 (tél.)
04 75 29 12 00 (fax)
accueil@ville-lecheylard.fr

COM. DE COMMUNES VAL'ÉYRIEUX

04 75 29 19 49 (tél.)
04 75 29 01 56 (fax)
accueil@valeyrieux.fr

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

04 75 29 07 10
ccharre.ccas@ville-lecheylard.fr

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

04 75 20 29 96
cias@valeyrieux.fr

OFFICE DU TOURISME DE VAL'ÉYRIEUX

04 75 64 80 97
accueil@tourisme-valeyrieux.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE (Privas)

04 75 66 77 07

POMPIER 18 ou 112

GENDARMERIE 17

ou 04 75 29 01 22

SAMU 15

MALTRAITANCE 39 77

AMAV - Service d'aide aux victimes

04 75 29 30 00

CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

04 75 93 31 70

CENTRE HOSPITALIER FERNAND LAFONT

Standard 04 75 29 86 00
EHPAD 04 75 29 86 15

Résidence Dolcéa : Les Rives de L'Eyrieux

04 75 20 26 10

MÉDECINS

Cabinet médical Chantelaue

04 75 29 89 14

D^r Coralie Ponce
D^r Jean-Michel Subtil
D^r Francois-Régis Vignal

Espace santé

04 75 29 08 29

D^r Annabelle Capeillere-Pinet
D^r Jacques Chabal
D^r Alexis Perret

D^r Pierre Sauzet

04 75 29 30 10

INFIRMIER

Cabinet Ameliana

04 75 26 64 66

Amandine Georges
Annabelle Faure
Elise Exbrayat

Cab. Infirmier Charel-Charrier-Van Steen

04 75 29 04 24

Isabelle Charel
Hann Van Steen
Paul Verpaalen

Cab. Infirmier Delubac

04 75 64 21 44

Myriam Delubac
Sophie Rochette

Centre de Soins Infirmiers Mutualiste

04 75 64 30 11

Isabelle Seneclauze 04 75 29 89 14
(réseau Alizée)

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

04 75 29 43 72

ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile)

04 75 29 79 19



AIDE À DOMICILE

ADD 07 04 75 29 22 54
 ADMR Eyrieux Ouvèze 04 75 64 62 88
 06 85 72 65 39

PHARMACIES/MATÉRIEL MÉDICAL

Jean-Thomas Rochette 04 75 29 07 54
 Pharmacie des Boutières 04 75 29 01 00

LABORATOIRE D'ANALYSES

Alain Champely 04 75 29 34 00

**MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE/
OSTÉOPATHE**

Robert Allermoz 04 75 29 20 84
 S. Auberville Grimont 04 75 29 64 64
 Mathieu Capeillère 04 75 29 64 64
 Dominique Chalencon 04 75 29 40 00
 Frédéric Drancourt 04 75 30 55 52
 Jean-Baptiste Moulin 04 75 30 86 06
 Ludovic Riou 04 75 29 47 06
 Judith Roubaud 04 75 29 35 26

ERGOTHÉRAPEUTE

Cécile Crespin 04 75 29 89 14

PSYCHOMOTRICIENNE

Véronique Vergoz 04 75 65 71 56
 06 73 51 21 55

DIÉTÉTICIENNE

Cécile Fahisse 04 75 29 42 66

DENTISTES

Sorin Danciu 04 75 29 02 44
 Cristian Zamfirache 04 75 29 15 00
 Laurent Vernet 04 75 29 11 11

PODOLOGUE

Sandra Blanc 04 75 29 20 42
 Pierre-Clément Chabal 04 75 29 64 63

PODO ORTHÉSISTE

Vincent Salle 04 75 02 87 13

OPTICIENS LUNETIERS

Michel Fahisse 04 75 29 04 59
 Marie-Laure Pinet Optique Levêque
 04 75 29 09 76

**AUDIOPROTHÉSISTE - Centre de
correction auditive**

Axelle Chomarat 04 75 30 80 25

ORL

Guillaume Landry 04 75 29 08 29

ORTHOPHONISTE

Sarah Coste 04 75 29 64 65
 Fanny Failla Mulone-Capeillère
 04 75 29 64 65

**PSYCHOLOGUE/
NEUROPSYCHOLOGUE**

Farida Collus (Cabinet Chantelaue)
 04 75 29 89 14

Mélanie Julien (neuropsychologue)
 04 75 29 89 14

Jackie Schelstraete (Espace Santé)
 06 19 21 33 88

CMS (Centre Médico Social)

Assistantes Sociales 04 75 29 74 50

**CMPP (Centre Médico
Psychopédagogique - enfants)
Rue de la Pize**

04 75 29 27 25

**CMP (Centre Médico Psychologique)
Avenue de la Libération**

Antenne centre hospitalier Sainte-Marie
 04 75 29 45 56

TAXIS/AMBULANCES

Ambulance Cheylaroise 04 75 29 27 52
 Ambulance des Boutières 04 75 29 14 74
 Aurance Taxi 04 75 29 19 55
 Taxi des 2 Vallées 06 85 26 35 99
 Taxi Plantier 04 75 29 13 91

AUTOCARISTE

Les cars de l'Eyrieux 04 75 29 11 15

CLINIQUE VÉTÉRAIRE

Marie-Christine Goyon 04 75 29 02 42

ÉCOLES

École maternelle publique 04 75 29 99 43

École primaire publique 04 75 29 02 36

École privée maternelle et primaire

Saint-François Régis 04 75 29 01 19

Collège Saint-Louis 04 75 29 05 27

Cité scolaire des Deux Vallées
(collège et lycée) 04 75 29 13 66

CRÈCHE HALTE-GARDERIE

Rue Saint-Joseph

04 75 29 35 27

CENTRE DE LOISIRS - Rue Saint-Joseph

04 75 29 35 89

MÉDIATHÈQUE DU CHEYLARD

Rue Saint-Joseph

04 75 29 18 34

L'ARCHE DES MÉTIERS (CCSTI de l'Ardèche) - Place des Tanneurs

04 75 20 24 56

CINÉMA

Vox 04 75 29 16 07

ORANGE 39 00**EDF (Le Cheylard)**

04 75 68 33 23

SAUR FRANCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les Prés de l'Eyrieux

04 75 29 40 18

SICTOMSED ORDURES MÉNAGÈRES

Bureau 04 75 29 42 57

Déchetterie 04 75 29 34 38

**POLEYRIEUX Pépinières d'entreprises
ARIC Industrie**

09 70 65 01 17

SOLIHA (anciennement Pact Habitat)

04 75 29 51 35

PÔLE ÉNERGIE

04 75 35 87 34

LA POSTE 36 31**TRÉSOR PUBLIC - Rue de la République**

04 75 29 07 56

CURE - Rue de la basse ville

04 75 29 03 69

ÉGLISE REFORMÉE PRESBYTÈRE

04 75 29 15 70

ÉTUDE NOTARIALE

Rue du Dr Rochette

04 75 64 32 74

HUISSIER - Rue de la République

Isabelle Montet Paulin 04 75 29 00 18

POMPES FUNÈBRES

Route de Valence

Roger Court et Fils 04 75 29 06 40





S'INVESTIR, SE DIVERTIR

Les activités culturelles et sportives, les associations

La Ville du Cheylard propose des offres culturelles et sportives. De nombreuses animations (concerts, spectacles, pièces de théâtre, expositions...) mais aussi des événements sportifs comme des randonnées (Office de Tourisme Val'Eyrieux), festi sport et de grandes manifestations comme le Marathon de l'Ardèche et le Raid VTT, sont proposées tout au long de l'année, notamment en partenariat avec la Communauté de communes Val'Eyrieux. Les associations, elles aussi, n'hésitent pas à s'investir bénévolement et proposent différentes animations (Comité des fêtes, Chorales...). À noter également, l'effort fait par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale du Cheylard) qui fournit des entrées gratuites sur certains spectacles, et organise des temps forts (Semaine Bleue, ateliers ludiques, rendez-vous scientifique...).

Pour tout renseignement, un seul numéro :

OFFICE DE TOURISME DE VAL'EYRIEUX

Tél. 04 75 64 80 97

www.ville-lecheylard.fr

www.valeyrieux.fr

www.tourisme-valeyrieux.fr

Cohabitions au Cheylard, le logement solidaire

Le Centre Communal d'Action Sociale du Cheylard demeure le relais de l'association Solidarité Habitat. Ce partenariat a permis au CCAS d'implanter un dispositif de logement solidaire sur la commune du Cheylard.

Le principe de la cohabitation permet de mettre en relation des personnes recherchant un hébergement temporaire (lycéen, apprenti, personne en stage ou formation, en contrat d'intérim, en CDD...) avec des personnes ou familles, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire et partager leur domicile en proposant une chambre, un lieu de vie, en contrepartie d'une aide ponctuelle, d'échanges, d'une présence...

C'est une opportunité d'établir des liens nouveaux, de rompre sa solitude et d'être solidaire.

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

Centre Hospitalier Fernand Lafont

Le Centre Hospitalier Fernand Lafont et les médecins libéraux vous accueillent :

- dans le service de médecine (20 lits), si votre état de santé nécessite des soins médicaux;
- dans le service de Soins de Suite et de Réadaptation (15 lits) si vous avez eu une intervention chirurgicale ou une pathologie entraînant une baisse d'autonomie.

L'équipe de rééducation (kinésithérapeute, ergothérapeute...) travaille en collaboration avec un médecin rééducateur de Saint-Vallier pour améliorer votre prise en charge.

Établissement de proximité, le CH Fernand Lafont, vous propose :

Des consultations externes

- Radiographie: 1/ sem (le lundi).
- Ophtalmologue: 1/mois (le lundi).
- Sage-femme: 1/sem (le mardi).
- Atelier (gym douce, présence d'une socio-esthéticienne...) le 1^{er} mardi du mois, en partenariat avec La Ligue contre le cancer.

Renseignements et rendez-vous :

**à prendre auprès du secrétariat médical
au 04 75 29 86 37.**

- Service d'urgence en collaboration avec l'Association Médicale des Boutières.
- Antenne Hospitalisation À Domicile (HAD) en partenariat avec le Centre Hospitalier de Crest.



Le soin à domicile

Sur prescription de votre médecin traitant, les services de soins, centres de santé infirmiers et infirmiers libéraux, ont vocation à prodiguer tous les soins d'hygiène et médicaux nécessaires au maintien à domicile.

Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

L'ESA intervient au domicile pour des activités thérapeutiques diverses auprès des patients, des aidants (groupe de parole, conférence...) et pour des actions sur l'environnement (réhabilitation sociale...). La demande s'effectue par le médecin traitant, le médecin de consultation mémoire ou tout autre professionnel de santé.

La maladie d'Alzheimer, ou maladie apparentée, doit avoir été diagnostiquée et annoncée. Une prescription médicale reste un préalable à l'admission. L'infirmière coordinatrice de l'ESA présente les modalités de prise en charge et les missions de chaque membre. Un premier bilan est effectué par le psychomotricien. Il propose un plan de soins individuel comprenant des activités spécifiques, adaptées au patient.

L'accompagnement est pris en charge par la caisse d'assurance maladie pour un cycle de 15 séances. Aucune avance de frais n'est demandée au patient.

Cabinets médicaux et paramédicaux

Cabinet médical Chantelauve:

04 75 29 89 14

Espace Santé: 04 75 29 08 29

Dr Pierre Sauzet: 04 75 29 30 10



BIEN VIEILLIR AU CHEYLARD

Les aides financières

Il existe de nombreuses aides financières pour aider les personnes âgées à continuer à vivre chez elles, à financer un hébergement permanent ou temporaire et à payer leurs dépenses de santé :

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ;
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ;
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ;
- Aides au logement ;
- Avantages fiscaux ;
- Aides des caisses de retraite (principales et complémentaires)
- Aides EDF et GDF ;
- ...

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :

CMS: 04 75 29 74 50 **CCAS Cheylard:** 04 75 29 07 10 **CIAS Val'Eyrieux:** 04 75 20 29 96

Bien vivre chez soi

Aide à domicile

Le but principal de ces organismes d'aide à domicile consiste à vous accompagner dans votre vie quotidienne et à assurer les tâches courantes à votre domicile dans les meilleures conditions : ménage, repassage, entretien du linge, courses, accompagnement aux actes quotidiens... Ces organismes sont agréés pour intervenir auprès de personnes âgées.

Vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge selon votre situation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'organisme de votre choix.



26 rue droite, place du Serre
07160 Le Cheylard
04 75 30 81 51
info.valdeyrieux.fede07@admr.org



1 rue du 5 juillet 1944
04 75 29 22 54
cmoulin@aad07.com

Emploi direct (CESU : chèque emploi service)

Vous êtes l'employeur de votre aide à domicile et vous avez la charge des tâches administratives (déclaration URSSAF, bulletin de paye...). Il vous appartient de recruter le personnel et d'organiser le temps de travail.

Le CESU est un chèque qui permet de rémunérer les services à la personne effectués au domicile (aide à domicile, entretien de la maison, travaux, ménagers, jardinage, bricolage...) et de bénéficier de réductions d'impôts.

Votre chéquier CESU est à commander auprès de votre banque.



Le portage de repas

Le service de portage s'adresse à toute personne ayant perdu temporairement ou définitivement la volonté ou la capacité de cuisiner ses repas.

Ce service livre en liaison froide des repas préparés par les cuisines de l'hôpital du Cheylard : une solution souple qui s'adapte à vos besoins.

S'adresser à :

AAD 07
ADMR Eyrieux Ouvèze

La téléalarme

La téléassistance permet de se sentir en sécurité à domicile, en cas de chute ou de malaise. La téléalarme se compose d'un téléphone et d'un petit boîtier déclencheur que vous portez sur vous.

En cas de besoin, vous pouvez facilement déclencher un signal vers votre centre d'appel en appuyant sur votre boîtier. Le professionnel qui reçoit l'appel vous contacte et/ou prévient un relais de voisinage.

Si nécessaire, il déclenche les secours. Tous les organismes d'aide à domicile vous proposent également de la télé-assistance.

Se déplacer

Avec le vieillissement, des handicaps peuvent survenir et rendre les déplacements plus difficiles. Des services de transport permettent malgré tout de garder une autonomie :

- Le Sept ici : service de transport local à la demande et à tarif préférentiel (pour tout renseignement s'adresser à la Communauté de communes Val'Eyrieux).
- Le service « sortir plus » (pour les plus de 80 ans) : transport à la demande (s'adresser à la plateforme Ardèche au 0810 433 624).



**Faites
des travaux
pour vivre plus
confortablement
chez vous**

Bien adapter son logement

« *Faites des travaux pour vivre plus confortablement chez vous* »

Vous souhaitez améliorer votre logement, le rendre plus accessible, plus pratique ou plus économe en énergie ? Optez par exemple pour :

- faire des travaux d'isolation ou de maîtrise de l'énergie (chauffage plus performant, ventilation...);
- réaménager votre salle de bains pour éviter les chutes;
- faire installer un monte escalier;
- ou tout autre travaux d'adaptation de votre logement pour y vivre en toute sécurité.

Des aides financières peuvent vous être accordées pour votre résidence principale et sous conditions de ressources :

- subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) de 35 % ou 50 %, calculée sur une dépense plafonnée à 20000 € HT de travaux (50 000 € pour les logements très dégradés ou insalubres);
- selon les caisses de retraite, ou suivant les situations, des aides complémentaires ou des prêts sociaux peuvent vous être accordés.

La visite-conseil du technicien de SOLIHA Ardèche, les diagnostics, et le montage des dossiers de financement, sont entièrement pris en charge par le Département de l'Ardèche pour les personnes âgées et les financeurs.

Pour tout renseignement :
permanence de SOLIHA Ardèche
en Mairie du Cheylard les 2^e mercredis
de chaque mois.

SOLIHA Ardèche

462 avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
04 75 29 51 35
contact.ardecche@solihha.fr
www.ardecche.solihha.fr





Vivre en établissement

EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes) Fernand Lafont:

L'EHPAD Fernand Lafont (conventionné par l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Départemental de l'Ardèche, et normes ANESM) dispose d'une capacité d'accueil de 99 places dont 14 au Cantou (unité d'accueil pour les personnes désorientées).

Une équipe pluridisciplinaire (personnel soignant, kinésithérapeute, diététicienne...) accompagne les personnes accueillies.

Le projet de vie de l'EHPAD se décline autour de la bientraitance, selon le concept de l'humanité. Les besoins et souhaits des résidents sont régulièrement sollicités :

- Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ;
- Conseil de la Vie Sociale (CVS) ;
- commissions menus.

La vie en collectivité s'organise dans une ambiance agréable et conviviale. Différentes activités sont proposées par les deux animatrices, les professionnels de santé et les bénévoles : repas d'anniversaire, chants, tricot, jardin et cuisine thérapeutique, revue trimestrielle, activité physique adaptée, sorties, pique-nique, événements festifs...

« Les Rives de l'Eyrieux », résidence pour personnes âgées

Située au cœur d'un panorama d'exception, sur le rebord oriental du massif Central, la résidence Dolcéa *Les Rives de l'Eyrieux* vous accueille dans un cadre architectural spécifique à travers de grands espaces communs au design contemporain. Dans un décor raffiné et confortable, les futurs résidents trouveront bien-être et sérénité dans un environnement adapté et sécurisé.

La résidence se compose de 24 chambres et de 16 appartements (T1 et T2). Elle dispose de nombreux espaces de convivialité et propose des activités variées en lien avec vos envies et vos attentes. Que votre venue soit permanente ou temporaire, l'équipe sera ravie de vous accompagner tout au long de votre séjour.

Toute l'équipe de la Résidence Dolcéa *Les Rives de l'Eyrieux* se tient à votre écoute et vous attend pour votre première visite.



Animations et divertissements

Le CCAS organise des événements festifs :

- repas offert, chaque année, aux plus de 70 ans et leur conjoint ;
- des sorties culturelles ou récréatives (spectacle...) ;
- la Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées, semaine riche en activités, ateliers et animations diverses...).

Mais aussi des actions de prévention et d'information :

- conférence et ateliers « mémoire », alimentation et nutrition, le bien vieillir ;
- réunion d'information sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- Mobil Sport, Siel Bleu, EPGV... ;
- conférence sur le sommeil, les allergies, le don du sang, les gestes qui sauvent... ;

- Anim'@ge, la tablette communicante : rompre l'isolement avec le numérique (projet soutenu par la Fondation de France et la Carsat Rhône Alpes).

Et en partenariat avec l'Office de Tourisme de Val'Eyrieux, L'Arche des Métiers, le Comité des Fêtes, la Saur, le cinéma Vox, la Médiathèque, la Communauté de communes Val'Eyrieux :

- entrées gratuites ou à tarif préférentiel aux spectacles s'intégrant dans le programme culturel de la ville ;
- Pass Séniors ;
- ateliers ludiques et pédagogiques (initiation à la pratique de l'informatique sur ordinateur/tablette avec accès à internet, atelier création de parfum, cuisine moléculaire, modelage, peinture, mosaïque, création florale, séance cinéma en journée, origami...)





VILLE
le Cheylard

www.ville-lecheylard.fr

